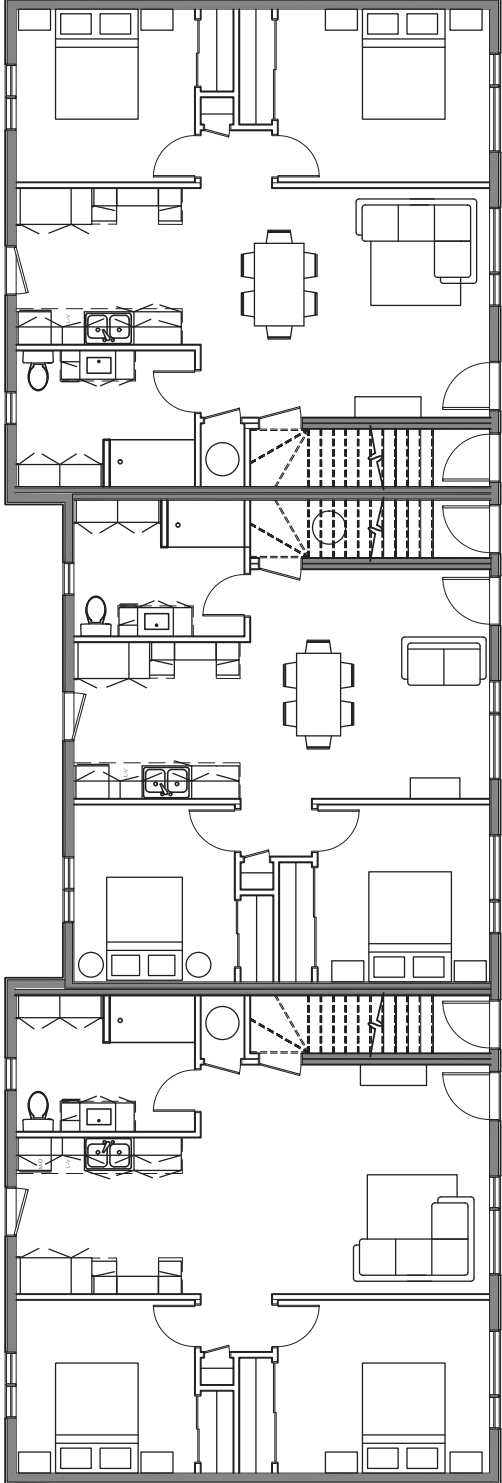




PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT  
Échelle: 1/8"= 1'-0"

|                                                                  |                |
|------------------------------------------------------------------|----------------|
| Projet/Cliant: MCF CONSTRUCTION<br>3052 BÉDARD, St-Jean-Baptiste |                |
| Dessiné par: MÉLISSA TREMBLAY                                    |                |
| Échelle: 1/8"= 1'-0"                                             | Date: 27/04/21 |
| Dessin: PLAN AMÉNAG.<br>REZ-DE-CHAUSSÉE                          |                |
| No. projet: CC-043                                               | Page: 1 / 19   |



NOTES GÉNÉRALES:

1- LES PLANS DEVIENNENT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE LA  
DESIGNER ET DU CLIENT, ET CE, POUR LEUR SEUL INTÉRÊT.

2- LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU "CODE  
NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA", L'ÉDITION COURANTE  
ADOPTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, SES  
SUPPLÉMENTS ET DOCUMENTS CONNEXES.

3- AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR  
PLACE LES MESURES ET CE, SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ. AUCUNE  
DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE DIRECTEMENT SUR CE PLAN.

4- TOUTE ERREUR OU OMISSION DOIT ÊTRE SIGNALÉE AU  
CONCEPTEUR DE CE DESSIN AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.